

## Concours de Noël « adulte » Règlement

### Article 1 :

Sont autorisés à concourir, l'ensemble des agents de l'ADRET et les adhérents extérieurs (retraités, Agate...) âgés de plus de 18 ans. 😊

### Article 2 :

Le concours débutera le 29/11/2022 lors du marché de Noël et se terminera le 6/12/2022 à 16h00.

### Article 3 :

Objet du concours : **la liste au Père Noël la plus originale**

### Article 4 :

Livrable : la liste pourra être rédigée sur papier libre (attention bien indiquer les coordonnées de l'auteur au dos) ou sur le modèle fourni par l'ASCE (en pièce jointe du règlement et sur le site <http://www.fnasce.org/asce-73-r610.html> ).

### Article 5 :

La liste pourra être déposée dans la boîte aux lettres du Père Noël lors du marché de Noël. Pour les autres jours et durant la durée du concours, elle pourra être déposée dans la boîte aux lettres du Père Noël située au 3ème étage devant le bureau du secrétariat de direction de la DDT. Pour les participants n'ayant pas accès à l'Adret, la liste peut être adressée à l'ASCE par mail jusqu'au 6/12/2022 16h00 à l'adresse : [Ascee-Savoie@i-carre.net](mailto:Ascee-Savoie@i-carre.net).

### Article 6 :

Le jury qui élira la lettre la plus originale sera composé de Laure, Nathalie et Christel (membres du comité directeur de l'ASCE et organisatrices du marché de Noël).

### Article 7 :

Les critères de sélection : ils seront complètement subjectifs et dépendront des sensibilités des trois membres du jury. Avant d'être lues, les lettres seront anonymisées.

### Article 8 :

Lot : surprise !!!!

